

Mairie de DELLE

Service Sports, Education et Jeunesse
1 place François Mitterrand 90100 DELLE
03.84.36.66.68. - enfance@delle.fr



Je grandis à Delle



0—15 ans : Le Guide des Parents



Edition 2025

Bienvenue à la jeunesse delloise

Le mot de l'Adjointe à l'Education, l'Enfance et la Jeunesse

Madame, Monsieur,

Chaque parent souhaite le meilleur pour ses enfants, telle est aussi l'ambition de la municipalité pour l'ensemble des jeunes Dellois : aider nos enfants à grandir et à s'épanouir dans les meilleures conditions est la priorité de l'équipe municipale.

Depuis notre engagement au côté de l'UNICEF, en 2022. Nous avons pu mener de nombreuses actions auprès de vos enfants afin de sensibiliser les enfants aux droits des enfants, dans les différents lieux comme le multi-accueil, les écoles, dans les différents lieux d'accueil de loisirs ainsi qu'au club ados.

Notre projet pour l'enfance et la jeunesse s'appuie sur 6 articles fondamentaux des droits de l'enfant :

Art 1 : La non-discrimination

Art 3.1 : L'intérêt supérieur de l'enfant

Art 4 : La mise en œuvre des droits

Art 5 : L'accompagnement des familles en lien avec l'évolution de l'enfant

Art 6 : Le droit à la vie, à la survie et au développement

Art 12 : Le respect des points de vue de l'enfant

Depuis 2 ans, vous pouvez retrouver également nos actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité. Ces actions sont mises en œuvre avec et pour les parents. Le soutien à la parentalité consiste à accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseil et d'information ou à favoriser l'entraide et l'échange entre parents. Vous retrouverez ces ateliers lors des samedis de la parentalité. Alors n'hésitez pas, c'est gratuit et c'est pour vous.

Ce guide est destiné à vous informer sur l'ensemble des services enfance jeunesse. Il rassemble toutes les informations utiles au quotidien de votre enfant, afin de vous accompagner au mieux sur le chemin de l'enfance, de l'école et de la jeunesse. Nous restons bien évidemment tout au long de l'année à votre écoute.

Espérant qu'il vous sera utile, je vous souhaite chaleureusement les plus grandes joies à être parent.

Isabelle Cointot, Adjointe à l'Education, l'Enfance et la Jeunesse

Le partenariat UNICEF

Au regard des actions mises en œuvre dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse depuis plusieurs décennies à Delle, la Ville a souhaité travailler étroitement avec le Comité territorial UNICEF pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de mise en application des droits de l'enfant.

Le 03 juin 2022, la Ville a signé une convention de collaboration territoriale pour les droits de l'enfant et s'engage principalement à :

- Promouvoir la participation et l'engagement des enfants et des jeunes sur son territoire,
- Promouvoir les droits de l'enfant,
- A mener des actions de sensibilisation, d'engagement et de solidarité sur le territoire communal,

De son côté, l'UNICEF s'engage, entre autres à :

- Apporter à la Ville le concours de son expertise et expérience internationales en matière de respect, de protection, de connaissance et de défense des droits de l'enfant, de participation et d'engagement des enfants et des jeunes,
- Proposer avec la Ville tout au long de l'année des interventions, événements, projets et outils d'engagement et de sensibilisation aux droits de l'enfant destinés à accompagner enfants et adultes sur la nécessité de l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant en France et à travers le monde.



SOMMAIRE

La Petite Enfance (0-3 ans) 4

Les Hiron'Delle - Multiaccueil..... 4

Les lapinous / Micro-crèche 5

Les assistantes maternelles 5

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) 5

La Scolarité 6

Enfants concernés..... 6

Périmètre des écoles maternelles..... 6

Périmètre des écoles élémentaires..... 6

Inscriptions en école maternelle et élémentaire 6

Représentants de parents d'élèves..... 6

Transport scolaire 7

Le permis citoyen 8

Enfants des écoles élémentaires..... 8

Le Conseil Municipal des Jeunes 9

Public 9

Présentation 9

Déroulement 9

Service périscolaire 10

Enfance (3 –12 ans) 10

Inscription périscolaire (3 –12 ans) 10

Restauration scolaire (3 –12 ans)..... 11

Etudes des écoles élémentaires (6 –12 ans) 11

Tarifs des temps périscolaires 12-13

Horaires scolaires et périscolaires 14

Club Ados (11—15 ans) 15

Vacances scolaires 16

Enfance (3 –12 ans) 16

Club Ados (11—15 ans) 17

Vacances scolaires : Conditions générales d'inscription 18

Calendrier des vacances scolaires 2024—2025 (Zone A) 19

Loisirs 20

Les associations delloises 20

Animations et Manifestations 20

La Culture 21

Le Centre Aquatique 22

Les lieux de découverte..... 22

La Petite Enfance (0-3 ans)

Les Hiron'Delle—Multiaccueil

Le Multiaccueil les Hiron'Delle de la ville est ouvert aux enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Cette structure est agréée par le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Départemental.

Conformément à la réglementation, un projet d'établissement définit les objectifs de l'équipe éducative composée de professionnels de la petite enfance.

De plus, elle est en capacité de proposer une restauration sur place aux enfants quelque soit leur mode d'accueil. Les repas élaborés au restaurant du foyer Louis Clerc sont adaptés aux besoins de la petite enfance.

Un accueil régulier ou occasionnel

Ce service permet d'accueillir simultanément 19 enfants, tout au long de la semaine, selon votre demande :

- un accueil régulier, de type crèche : pour les enfants fréquentant la structure de 1 à 5 jours par semaine.
- un accueil occasionnel, de type halte-garderie : pour les enfants fréquentant la structure ponctuellement, d'une heure à plusieurs jours.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 7h15 à 18h00.

Fermé en août.

**Multiaccueil
Les Hiron'Delle**

(Crèche—Halte-garderie)

8 rue du Jura
90100 DELLE

📞 03 84 56 33 63



Les lapinous / Micro-crèche

La micro-crèche Les lapinous est une structure privée accueillant des enfants de 10 semaines à 4 ans non scolarisés en accueil régulier, occasionnel pour répondre à un besoin ponctuel. Une place d'urgence est disponible, ce qui permet aux parents de chercher sereinement une solution pérenne.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 6h à 19h30

Adresse et contact : ZAC Technoparc—1 rue Hubert Curien—90100 DELLE

☎ 03 84 36 71 19

Les assistantes maternelles

Pour exercer sa profession, l'assistante maternelle agréée doit être titulaire d'un agrément délivré par le Conseil Départemental à l'issue d'une formation spécifique.

Plusieurs assistantes maternelles agréées, employées par des particuliers, travaillent à Delle.

Pour plus d'informations, la liste des assistantes maternelles est disponible sur

www.monenfant.fr

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

La Protection maternelle et infantile (PMI) est un service du Département. Ouvert à tous, la PMI accompagne les familles autour de la naissance de l'enfant, de la grossesse jusqu'à l'entrée en maternelle. Elle réalise un travail de prévention pour faciliter le développement harmonieux du tout petit.

Espaces des Solidarités Départementales (ESD)



Les Dominicaines
24 Faubourg de Belfort
90101 DELLE Cedex
☎ 0800 200 490

La Scolarité

Nos écoles :

Ecole maternelle

Louis Pergaud

Rue Saint Nicolas

☎ 03 84 36 06 06

✉ maternelle.louis-

pergaud.delle@ac-besancon.fr

Ecole maternelle

Moulin des Prés

Rue Salvador Allende

☎ 03 84 36 00 20

✉ maternelle.le-moulin-des-

pres.delle@ac-besancon.fr

Ecole élémentaire

Les Marronniers

Rue des écoles

☎ 03 84 36 11 42

✉ ecole.marronniers.delle

@ac-besancon.fr

Ecole primaire

Louise Michel

(Maternelle et élémentaire)

1a rue de la Voinaie

☎ 03 84 56 36 74

✉ ecole.louise-michel.delle

@ac-besancon.fr

Cité scolaire

Jules Ferry

Rue de Verdun

Collège

☎ 03.84.58.75.80

Lycée d'enseignement professionnel

☎ 03.84.58.49.10

<http://www.citeferrydelle.fr/>

Enfants concernés

- *Les enfants à partir de 3 ans*
(aux écoles Moulin des Prés et Louise Michel pour les enfants à partir de 2 ans)
- *Les nouveaux arrivants*
- *Les personnes ayant déménagé au sein de la commune avec un changement de secteur*

Périmètre des écoles maternelles

- **École Louis Pergaud** : Enfants domiciliés au centre ville, y compris la résidence Louis Clerc, et l'avenue Général de Gaulle
- **École Moulin des Prés** : Secteur de la ZAC, rue Eugène Claret, rue de la première armée française et les enfants des communes extérieures
- **École Louise Michel** : La totalité du territoire de la commune de l'est de la voie ferrée

Périmètre des écoles élémentaires

- **École des Marronniers** : Enfants domiciliés au centre-ville, aux quartiers de l'Allaine, des Vignes et des Pasles
- **École Louise Michel** : Enfants domiciliés à l'est de la voie ferrée

Inscriptions en école maternelle et élémentaire

Documents nécessaires :

- 1 certificat d'inscription, délivré par le Service Sports, Education et Jeunesse de la Mairie sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile
- 1 photocopie du livret de famille
- Un certificat médical attestant que l'enfant est à jour de ses vaccinations.

Représentants de parents d'élèves

Si vous souhaitez vous rapprocher des représentants élus de parents d'élèves (listes affiliés à une fédération ou listes indépendantes), vous pouvez vous rapprocher des écoles qui vous communiqueront leurs coordonnées.



Transport scolaire



La ville de Delle a mis en place un transport scolaire vers différents établissements scolaires :

- **Ecole Maternelle Louis Pergaud** ↔ Quartier des Pasles
Quartier des Vignes

Ce service est facturé au trimestre (voir tarif ci-dessous).

Pour toute inscription, merci de contacter le Service Sports et Jeunesse de la ville.
Parcours et horaires disponibles sur le site de la ville de Delle : www.delle.fr

- **Ecole Élémentaire des Marronniers** ↔ Quartier des Pasles
Quartier des Vignes

Ce service est gratuit.

Pour toute inscription, merci de contacter le Service Sports et Jeunesse de la ville.
Parcours et horaires disponibles sur le site de la ville de Delle : www.delle.fr

- **Collège Jules Ferry** ↔ Quartier des Pasles
Quartier La Voinaie

Ce service est facturé au trimestre (voir tarif ci-dessous).

Pour toute inscription, merci de contacter le Service Sports et Jeunesse de la ville.
Parcours et horaires disponibles sur le site de la ville de Delle : www.delle.fr

Tarifs Transports scolaires

Quotient familial CAF	Tarifs par trimestre
0 € à 510 €	35,00 €
511 € à 750 €	45,00 €
Au-delà de 750 €	55,00 €
Supplément fratrie	13,00 €

Le permis citoyen

Enfants des écoles élémentaires

Pour permettre aux enfants d'appréhender au mieux l'environnement dans lequel ils évoluent au quotidien, il est important de sensibiliser ce public à la citoyenneté et aux dangers auxquels ils peuvent être exposés.

Aussi, la Ville de Delle met en place dans les écoles élémentaires des actions de sensibilisation chaque année dans les domaines suivants :

- Déplacements à pied et à vélos,
- Internet et les réseaux sociaux,
- Violence et addictions,
- Environnement (tri des déchets, rejets dans la nature, préservation de son lieu de vie...),
- Apprendre à porter secours,
- Apprendre à vivre ensemble,
- ...



Chaque année de sa scolarité, un élève dellois se voit proposer un ou plusieurs volets du permis citoyen de façon à ce qu'à la fin du cycle élémentaire, tous les domaines de sensibilisation aient été couverts. La Ville fait appel à des professionnels (gendarmes, infirmière, professionnels de l'environnement...) pour faire grandir nos citoyens de demain.

Le Conseil Municipal des Jeunes

Public



Elus par leurs camarades, les enfants du CMJ fréquentent les écoles delloises et sont scolarisés soit en CM1, CM2 ou 6^{ème}.

Cette instance réunit les jeunes dellois pour un mandat de 2 ans.



Présentation

Cette organisation fonctionne à l'identique d'un conseil municipal « d'adultes ».

Une élection a lieu au début des deux années de mandat. Cette dernière est organisée avec le matériel électoral classique (carte d'électeur, isoloir, bulletins de vote). Cet exercice se veut le plus réaliste possible.

Les candidats se déclarent plusieurs semaines à l'avance. Cela permet la mise en place d'une campagne électorale entre enfant, en lien avec les enseignants des classes concernées.

Déroulement

Le CMJ se réunit, soit en assemblée plénière, soit sous la forme de commissions. Ces dernières sont au nombre de 3 :

- Sports, Culture, Animation
- Environnement et transition écologique,
- Vivre ensemble et partenariat Unicef.

D'un point de vue financier, le CMJ a la gestion d'un budget propre, alloué par le Conseil Municipal « d'adultes ». Deux élus ainsi qu'un agent de la Ville animent cette instance.

Service périscolaire



Enfance (3 –12 ans)

La Ville de Delle propose, en partenariat avec les Francas de Haute Saône :

- **Les lundis, mardis, jeudis et vendredis**

Un accueil du matin à partir de 7h30 :

L'accueil du matin se déroule chaque jour dans chaque école de 7h30 à l'heure d'entrer en classe. (sauf pour l'accueil de l'école Moulin des prés qui a lieu à l'école Pergaud)

Un accueil du soir jusqu'à 18h30 :

Les accueils se déroulent dans deux écoles : à l'école Louise Michel rue de la Voinaie (pour les enfants de maternelle et élémentaire Louise Michel), et à l'école des Marronniers (pour les élèves des écoles Moulin des prés, Pergaud et Marronniers).

L'enfant aura la possibilité de participer à différentes activités :

- Activités artistiques, d'expression
- Activités scientifiques et techniques
- Activités culturelles et multimédia
- Activités d'éveil
- Initiation à la musique
- Activités physiques et sportives

- **Le mercredi (inscription au maximum la veille) :**

Les activités se déroulent à la Maison des Loisirs de 7 h 45 à 17h45 avec restauration possible au Restaurant du Foyer Louis Clerc. L'inscription peut se faire par journée ou demi-journée, avec ou sans repas (inscription non acceptée uniquement pour le repas).



Inscription périscolaire (3 –12 ans)

Les inscriptions concernant les temps périscolaires se font auprès du Service Culture Jeunesse et Sports :

- matin, restauration, soir,
- études surveillées,
- bus école Pergaud et école des Marronniers,
- mercredi

Aucun dossier d'inscription ne sera accepté si tous les documents demandés ne sont pas précisément fournis, complétés et signés par le(s) responsable(s) légal (aux) de l'enfant.

Contact : 03.84.36.66.68. —enfance@delle.fr

Restauration scolaire (3 –12 ans)



La municipalité propose d'accueillir les enfants des écoles maternelles et élémentaires durant la pause méridienne pour la restauration scolaire. Les cuisiniers ont à cœur de préparer des repas équilibrés et de grande qualité. Les menus sont élaborés avec soin de l'entrée au dessert avec des produits en provenance essentiellement de fournisseurs locaux. Régulièrement, des menus à thème sont proposés.

Cette restauration est réservée aux enfants des écoles maternelles et élémentaires. Deux points de restauration existent désormais :

- Le premier au Centre Ville au Foyer L. Clerc.
- Le second à la Voinaie, salle Jean Jaurès, pour les élèves de l'école Louise Michel.

**TOUTE MODIFICATION D'ACCUEIL PERISCOLAIRE,
RESTAURATION SCOLAIRE ET ETUDES SURVEILLEES
DOIT ETRE SIGNALÉE LA VEILLE OU LE MATIN MEME AVANT 9H30.
POUR TOUTE ABSENCE NON SIGNALÉE, UNE FACTURATION SERA ETABLIE.**

Contact : 03.84.36.66.68.—enfance@delle.fr

Etudes des écoles élémentaires (6 –12 ans)



La Ville de Delle organise dans chaque école élémentaire des études surveillées à la sortie des classes **les lundis, mardis, jeudis et vendredis** (durée = 1h).

A la sortie des études, les élèves peuvent soit être accompagnés aux accueils périscolaires, soit regagner leur domicile.



Inscription = Dossier complet :

- La fiche d'inscription (numéro d'allocataire nécessaire)
- L'attestation d'assurance
- Copie des vaccinations
- Coupon du règlement intérieur des accueils périscolaires
- Justificatif de domicile récent (facture EDF....)
- Le cas échéant, règles de conduite bus Pergaud

Pour tout changement intervenant au cours de l'année (adresse, téléphone, situation familiale, situation professionnelle), il est impératif d'en informer l'équipe du Service Sports, Education et Jeunesse.

Tarifs des temps périscolaires

La facturation est établie en fonction du quotient familial CAF pour les familles delloises, et un tarif unique pour les familles extérieures ou non allocataires.

Une facture sera envoyée à la fin de chaque mois pour la restauration scolaire et les mercredis.

Concernant les autres temps d'accueils périscolaires, la facturation se fera à la fin de chaque trimestre pour la période écoulée.

- 1^{er} Trimestre : du 1er septembre au 20 décembre 2025
- 2^{ème} Trimestre : du 5 janvier au 31 mars 2026
- 3^{ème} Trimestre : du 1er avril au 4 juillet 2026

Tarifs du matin (à la séance)	
Quotient Familial	Tarifs
0 à 510 €	0,50 €
511 à 750 €	0,55 €
Au-delà de 750€	0,60 €
Non Allocataire	0,65 €
Extérieur	0,70 €

Tarifs Restauration Scolaire par repas		
Dellois	0 à 510 €	3,19 €
	511 à 750 €	5,25 €
	Au-delà de 750€	7,61 €
	Non Allocataire	9,38 €
Extérieur	0 à 510 €	3,30 €
	511 à 750 €	7,79 €
	Au-delà de 750 €	9,85 €
	Non Allocataire	10,03 €

Tarifs du Mercredi (à ajouter tarif Restauration scolaire si repas)			
	Quotient Familial	La demi-journée Matin ou Après-midi	Accueil du matin de 7h45 à 8h30 ou Accueil du soir de 17h00 à 17h45
Dellois	0 à 510 €	0,60 €	0,20 €
	511 à 750 €	0,90 €	0,30 €
	Au-delà de 750€	1,50 €	0,50 €
	Non Allocataire	3,30 €	1,10 €
Extérieur	0 à 510 €	0,90 €	0,50 €
	511 à 750 €	1,20 €	0,60 €
	Au-delà de 750€	1,80 €	0,80 €
	Non Allocataire	3,60 €	1,40 €

Tarifs des temps périscolaires (suite)

Tarifs Accueil du Soir / Etudes Surveillées (tarif trimestriel pour une journée par semaine et par temps périscolaire)		
Quotient Familial	Enfant	Tarifs
0 à 510€	1er enfant	4,65 €
	2ème enfant	3,55 €
	3ème enfant	2,40 €
511 à 750€	1er enfant	5,90 €
	2ème enfant	4,80 €
	3ème enfant	3,65 €
Au-delà de 750€	1er enfant	9,50 €
	2ème enfant	8,45 €
	3ème enfant	7,10 €
Non Allocataire	1er enfant	12,05 €
	2ème enfant	10,75 €
	3ème enfant	9,55 €
Extérieur	1er enfant	12,10 €
	2ème enfant	10,80 €
	3ème enfant	9,60 €

Les tarifs sont présentés par trimestre pour 1 journée choisie par semaine par temps périscolaire.

Exemple :

Pour un enfant inscrit les lundis et les jeudis pour un trimestre scolaire, la famille relevant d'un quotient familial de 0 € à 510 € payera :

$$4,65 \text{ €} \times 2 \text{ jours/semaine} = 9,30 \text{ € le trimestre}$$

N.B. : Si un enfant fréquente les études surveillées et ensuite l'accueil du soir, il convient de facturer 2 temps d'accueil.

Horaires scolaires et périscolaires



Journées scolaires

Maternelle Moulin des prés Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	Accueil matin 7h30-8h20	Classe 8h20-11h20	Pause Méridienne 11h20-13h20	Classe 13h20-16h20	Accueil du soir 16h20-18h30	
Maternelle Louis Pergaud Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	Accueil matin 7h30-8h20	Classe 8h20-11h20	Pause Méridienne 11h20-13h20	Classe 13h20-16h20	Accueil du soir 16h20-18h30	
Maternelle Louise Michel Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	Accueil matin 7h30-8h25	Classe 8h25-11h25	Pause Méridienne 11h25-13h25	Classe 13h25-16h25	Accueil du soir 16h25-18h30	
Elémentaire Louise Michel Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	Accueil matin 7h30-8h30	Classe 8h10-11h30	Pause Méridienne	Classe 13h30-16h30	Etudes 16h30—17h30	Accueil soir 17h30—18h30
					Accueil du soir 16h00-18h30	
Elémentaire Marronniers Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	Accueil matin 7h30-8h10	Classe 8h10-11h40	Pause Méridienne	Classe 13h30-16h00	Etudes 16h—17h	Accueil soir 17h—18h30
					Accueil du soir 16h00-18h30	

Les mercredis

Centre de loisirs	Accueil matin	Matin	Pause méridienne	Après-midi	Accueil du soir
Mercredi	7h45-8h30	8h30-12h00	11h30-13h30	13h30-17h00	17h00-17h45

Club Ados (11—15ans)

En partenariat avec les Francas, les ados peuvent se rencontrer sur 2 lieux :

- Le Club Ados, 2 rue des Vosges
- La Maison des Loisirs, rue de la libération

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi
de 17h à 20h
- Le mercredi
de 14h à 18h
- Le samedi
(1 samedi par mois)
de 13h à 18h

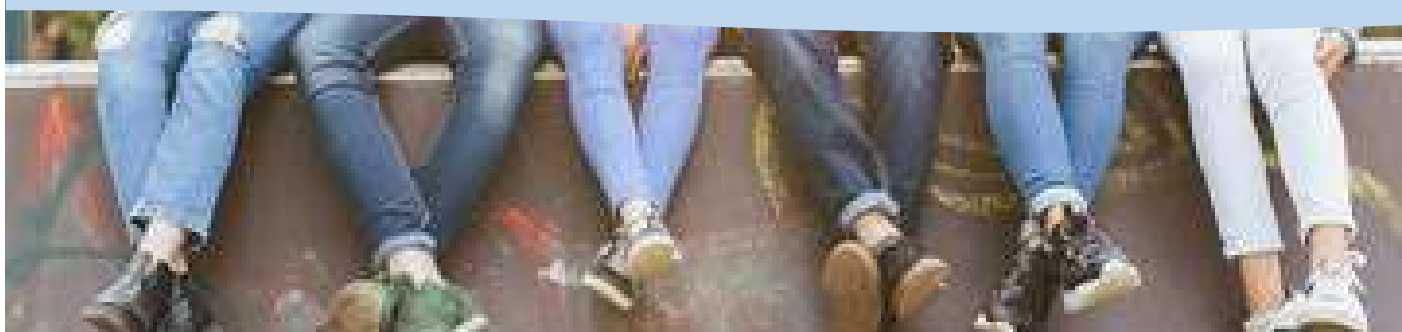


Au cours de ces rencontres, les animateurs du Club Ados proposent au choix aux jeunes :

- Des échanges et débats sur les sujets qui leur tiennent à cœur
- Une aide aux devoirs pour ceux qui le souhaitent (dispositif « CLAS » soutenu par la CAF du Territoire de Belfort)
- Différents ateliers sportifs, culturels, artistiques...
- L'élaboration de différents projets proposés par les ados
- Des actions solidaires et des participations à des animations de la ville
- Des permanences régulières d'associations proches des adolescents

Tarifs (adhésion annuelle) : voir p 17

Renseignements et inscriptions au Club Ados : 09 80 85 09 07
clubadosdelle@francas70.fr



Vacances scolaires

Enfance (3 –12 ans)



Des vacances riches en découverte !

En partenariat avec les Francas de Haute-Saône, l'équipe d'animateurs de la Maison des Loisirs propose une variété d'activités comme des ateliers cuisine, des activités manuelles, des jeux sportifs, des sorties piscine, des sorties cinéma ou encore des visites, mais également sur certaines périodes des mini-camps.

Lors des vacances scolaires (automne, hiver, printemps et été), la maison des loisirs accueille vos enfants du lundi au vendredi de 7h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h45. Il est possible de déjeuner tous les jours au restaurant du Foyer L. Clerc.

Les inscriptions se font directement à la Maison des Loisirs, rue de la libération. Pour plus de souplesse, les réservations sont gérés à distance via le portail famille.

Tarifs	Une 1/2 journée	1/2 journée avec repas	Une journée sans repas	Une journée avec repas	Garde Matin- soir
Dellois QF1	0,60 €	1,60 €	1,20 €	2,00 €	0,20 €
Dellois QF2 et 3	0,90 €	2,20 €	1,80 €	2,80 €	0,30 €
Dellois Allocataire	1,50 €	6,90 €	3,00 €	7,90 €	0,50 €
Dellois Non allocataire CAF	3,30 €	9,90 €	6,60 €	12,70 €	1,10 €
Supplément pour les familles extérieures	+ 0,30 €	+ 0,30 €	+ 0,50 €	+ 0,50 €	

Un programme détaillé des vacances, par tranche d'âge, est disponible à la Maison des Loisirs.

Renseignements et inscriptions directement à la Maison des Loisirs : **09 53 30 98 24**
Rue de la libération - maisondesloisirs@francas70.fr



Club Ados (11—15 ans)

Des ados pleinement acteurs de leurs vacances !

La fréquentation régulière du Club Ados permet aux jeunes d'émettre des souhaits, et mener des projets de A à Z qu'ils pourront mettre en œuvre durant les vacances scolaires :

- Déterminer un projet
- En définir le coût
- Réfléchir et participer à des actions pour récolter le budget nécessaire
- Programmer l'organisation
- Et vivre le projet

Accompagnés dans leur démarche par les animateurs des Francas de Haute-Saône, les jeunes peuvent laisser libre cours à leurs envies. Ainsi, des projets-jeunes, des stages sportifs, des sorties culturelles, des mini-camps ou séjours voient le jour pour le plus grand bonheur des participants.

Lors des vacances scolaires (automne, hiver, printemps et été), le Club Ados est ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Les inscriptions se font directement au Club Ados.

ADHESION ANNUELLE	Tarifs
Allocataires bénéficiaires d'Aides aux Temps Libre	6,00 €
Allocataires ne bénéficiant pas des ATL	8,00 €
Non-Allocataires et extérieurs Delle	10,00 €

Contacts utiles :

Maison De l'Adolescence

*Vous vivez un moment difficile ?
Vous avez des questions ?
Une équipe pluridisciplinaire peut
vous aider que vous soyez
un adolescent ou parent d'ado
(accompagnement individuel ou en groupe)*

Espace des Solidarités
Départementales
24 faubourg de Belfort
☎ 03 84 57 43 10

Accueil du public (sur RDV)
Lundi : 13h—18h
Mercredi : 9h-12h et 13h—18h

Mission Locale

*Des projets ? En recherche d'emploi
ou de formation ?
Besoin d'un coup de pouce financier ?
La MiLo propose gratuitement des
services à destination des 16-25 ans*

24 faubourg de Belfort
☎ 03 70 04 01 63
miloterritoiredebelfort@milobfc.fr

Accueil du public
Du lundi au jeudi :
9h-12h et 13h30—17h
Vendredi : 9h-12h et 13h30—16h
Fermeture mardi matin

Renseignements et inscriptions au Club Ados : **09 80 85 09 07**
clubadosdelle@francas70.fr



Vacances scolaires : Conditions générales d'inscription



Lors d'une première inscription, il est impératif de vous munir :

- D'une copie à jour des vaccinations
- De votre numéro allocataire CAF + « Aides au Temps Libre » (si ayant droit) ou autres justificatifs d'aide

Les organisateurs des Francas de Haute-Saône engagent leur responsabilité pour les activités qu'ils proposent en cas de faute pouvant leur être imputée.

Ils déclinent toute responsabilité en cas d'accident survenant avant ou après les horaires de prise en charge des jeunes.

Ils se réservent le droit d'annuler une activité.

Chaque jeune est soumis aux respects des règles de vie en commun et au règlement qui lui sera notifié lors de son inscription.

Le non-respect de ces règles entraînera des sanctions immédiates.

Calendrier des vacances scolaires 2025—2026 (Zone A)

Rentrée scolaire : Lundi 1er septembre 2025

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Automne du vendredi 17 octobre au lundi 3 novembre 2025

Noël du vendredi 19 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

Hiver du vendredi 6 février au lundi 23 février 2026

Printemps du vendredi 3 avril au lundi 20 avril 2026

Pont de l'ascension du jeudi 14 mai au lundi 18 mai 2026

Début vacances d'été .. Le vendredi 3 juillet 2026

Loisirs

Les associations delloises

La vie associative delloise est très dynamique et tout à chacun peut y trouver le domaine qui l'intéresse :

- Sports
- Culture
- Loisirs créatifs
- Jeux de société
- Musique / chant
- Associations de quartier
- Associations patriotiques
-

Vous trouverez la liste de nos associations sur le site de la ville. N'hésitez pas à les contacter !



Le deuxième samedi après la rentrée scolaire a lieu le Festiv'Assoc. C'est une journée où plusieurs associations présentent leurs activités : démonstrations et essais de leurs activités. Réservez cette date et venez à leur rencontre !

Animations et Manifestations

La ville propose tout au long de l'année diverses animations et manifestations, vous en trouverez le détail sur la page Facebook et sur le site de la ville :



- Les marchés : Les Marchés des saveurs en centre-ville (dates et thèmes à consulter)

Le Marché hebdomadaire place de la république (samedi matin)

« La Foire » (le 2ème lundi du mois)



- Fête foraine de Delle : à partir du 1er weekend d'octobre



- Les animations :



Tout au long de l'année, la Ville propose des animations pour tous : Fête de la musique, Dell'été découvertes, samedis de la parentalité, chasse aux œufs, carnaval, ColorDelle, Semaine de l'enfance, lancement des Festivités de fin d'année..... Consultez régulièrement la page Facebook ou le site de la ville.



La Culture

LA MEDIATHEQUE

Cogérée par la ville de Delle et le Département du Territoire de Belfort, elle est ouverte à tous et accessible gratuitement pour la consultation sur place et les animations :

- Collections de documents tous supports et pour tous les publics : Livres, magazines, CD audio, DVD...
- Mangas, dessins animés, albums, livres-jeux, films, romans, documentaires, CD audio, pour répondre plus spécifiquement au public jeune, des bébés aux ados.
- Espaces de travail et ordinateurs à disposition pour travailler seul(e) ou en groupe
- Programme d'animations régulières et gratuites : contes, projections, ateliers jeux, spectacles, concerts...
- un blog et une page Facebook pour suivre l'actualité de la médiathèque <http://mediathequedelle.blogspot.com/>
- une équipe disponible

1 rue de Déridé
03 84 36 32 43



LE CINEMA

Vous pouvez consulter la programmation (films et conférences filmées) sur le site : www.delle-animation.com/

1 rue Jules Joachim
03 84 36 88 96



DELLE ANIMATION

Une offre diversifiée vous est proposée : théâtre, spectacles, musique, salons et expositions....pour grands et petits.



Consultez le programme sur le site : www.delle-animation.com/

Le Centre Aquatique

Le Centre aquatique intercommunal du Sud Territoire à Delle vous offre les plaisirs de l'eau dans une ambiance chaleureuse et calme : 2 bassins couverts, un jet et banc massant, un toboggan de 48 m de descente et une pataugeoire pour les petits de moins de 6 ans et en plus l'été, 1 bassin sportif, des espaces verts et des jeux pour les enfants.

81 faubourg de Belfort

03 84 36 64 00



Retrouvez l'ensemble des activités, des horaires et des tarifs du Centre Aquatique :

<https://www.cc-sud-territoire.fr/vie-locale/centre-aquatique-intercommunal-sud-territoire.htm>

Les lieux de découverte

Sur la ville, plusieurs lieux sont à découvrir en famille :

- Un réseau de pistes cyclables reliant les communes voisines (l'Eurovelo6 et la Francovélosuisse)
- Un parcours de santé en forêt dans le quartier des Vignes
- Un City Stade dans le quartier de la Voinaie
- Un skate parc au stade des Fromentaux
- Des circuits de randonnées sur le site de la Communauté de Communes du Sud Territoire :

<https://www.cc-sud-territoire.fr/decouvrir/tourisme.htm>

-



[illegible]



www.delle.fr

Ville de Delle 